



BREVES de Août 2018 à JANVIER 2019

Meilleurs vœux 2019

Le conseil d'administration vous informe de ses actions et des événements importants

1 – Bilan des Marchés labellisés organisés par l'association

Date	Lieu	Apports	Déchets	Redevance	Vendeurs	Charte label FFT
20/10/18	Is sur Tille	20,5	4,7	203	7	oui
17/11/18	Dijon Halles	8,8	1,02	96	6	
02/12/18	Leuglay	4,08	0,43	64	6	
15/12/18	Dijon Halles	1,45	0,28	41	4	
Total		34,83	6,43	404		

L'association souhaite développer les marchés circuits courts et vous invite à proposer à la vente vos truffes pour 2019.

2 – L'assemblée Générale de l'Association se tiendra le 16 février 2019 à l'Hotel-Golf du Château de Chailly sur Armançon (à 5mn de la Sortie de l'Autoroute A6), avec un repas truffé.

On vous attend nombreux. Vous pourrez déjeuner sur place. L'invitation suit. Le remplacement d'un membre démissionnaire du Conseil d'Administration est prévu, si vous souhaitez faire acte de candidature, n'oubliez pas de remplir l'imprimé ad'hoc avant le 30 janvier 2019. Si vous ne pouvez venir à cette réunion, rédiger s'il vous plait un pouvoir pour vous faire représenter pour que le quorum nécessaire soit atteint, merci d'avance. Il nous faut 57 voix pour que l'AG puisse se tenir.

3 – Gestion financière de l'ATCO,

Fortuitement le 14 décembre, à la suite d'un chèque impayé, le conseil d'administration et la présidente ont constaté un abus de confiance pour détournement de fonds par le trésorier. Une plainte a été déposée le 22 décembre à la gendarmerie, le contrôle des comptes depuis 2011 a été confié à un commissaire aux comptes de Dijon, expert auprès des tribunaux pour évaluer le montant du préjudice de l'association. Une reconnaissance de dettes à hauteur de 7818 € a été signée par l'intéressé...

4 – Nouvelles prestations offertes par l'association

Le prix négocié du contrôle de métrologie des balances de trufficulteurs pour les marchés au coût de 72 € HT auprès de PRECIA MOLEN SERVICE, 7, rue de Cluj à Dijon. Puis, une proposition sera débattue lors de l'AG pour les trufficulteurs qui souhaitent faire du réencement de leur truffière pour un achat groupé de terreau « pousstruf » sac de 50 litres auprès des Tourbières de France (44)

5 – Le livret de recettes sera disponible à l'AG du 16 février

Les adhérents qui souhaitent le diffuser avec un stock comptabilisé en vue d'une revente à 2 € vous pourrez vous le procurer sur ou lors de nos différentes manifestations au prix de 10 € par lot de 10 livrets.

6 – FUTUR PARC NATIONAL des forêts de Champagne et Bourgogne :

Le CA s'est prononcé favorablement pour le maintien du fonctionnement du GIP parallèlement au Conseil de gouvernance du Parc dès sa création prévue sur 2019, ceci pour une durée indéterminée de manière à assurer la continuité de gestion indispensable sur le territoire où la truffe y aura grandement sa place.

7 – Les formations sont pilotées par le CFFPA de Crony (10) vers Chaource, via l'ATA

Les calendriers et plannings vous seront adressés par mail et consultable sur le site internet de l'ATCO.

8 – Les journées techniques de la FFT /INRA 2019

Elles doivent se dérouler début avril sur le territoire de la Côte d'Or, particulièrement sur le territoire du futur parc national où sera évoqué les avancées du projet BIJOU financé par le FEADER et la Région BFC.